

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 20 août 2019 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Dié-des-Vosges**

NOR : *JUS B1924729 A*

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu les décisions des chefs de la cour d'appel de Nancy en date du 2 août 2019, portant délégation au tribunal d'instance de Saint-Dié-des-Vosges ;

ARRÊTE

Article 1

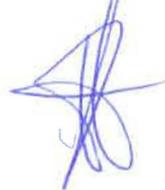
Madame Isabelle CABLE, greffière principale placée au tribunal d'instance de Saint-Dié-des-Vosges, déléguée par décisions des chefs de cour, en date du 2 août 2019, est, à compter du 1^{er} septembre 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} septembre 2019 au 28 février 2020, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Saint-Dié-des-Vosges.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nancy, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 20 août 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY